



Titre : Les obligations des entreprises en matière d'environnement

Durée : 2 jours

ENGEN 205 Dates : sur demande

Lieu(x) : Paris et Province

Prix : 1140 €H.T

Incluant le(s) repas

Inscription : info@ecoethic.fr et par téléphone : 01 41 38 68 18

Objectifs :

- Etre en mesure de situer son entreprise par rapport aux exigences réglementaires
- Disposer de « clefs de lecture » des textes et en retenir l'esprit
- Etre en mesure de décliner un plan d'actions prioritaire
- Prévenir et éviter les contentieux et les surcoûts liés à la non conformité

Pré-requis : Aucun.

Programme :

Le cadre juridique

- L'articulation entre les différents textes
- Les liens entre les textes français et européens
- La hiérarchie des textes
- Ce qu'il faut retenir : les grands principes
- Les différents niveaux de prise en compte de l'environnement par l'entreprise

La synthèse des principaux textes

- Les textes sur les déchets ; l'eau ; le bruit ; l'air...
- Le cas spécifique des I.C.P.E
- Ce qu'il faut retenir
- Etudes de cas

La mise en place d'une démarche de respect des exigences

- Les aides disponibles,
- Les principaux freins et moteurs dans l'entreprise
- La prise en compte des parties intéressées
- La mise en place d'une veille réglementaire dans l'entreprise

Les démarches volontaires

- ISO 14001 et EMAS
- Les exigences des normes en matière de réglementation
- Les diagnostics de conformité
- Mettre en place une démarche d'amélioration continue

Les indicateurs de respect de la réglementation et le suivi des améliorations

Public concerné :

- Responsables Environnement / Qualité / Sécurité et Responsables achats
- Coordinateur et animateur environnement
- Toute personne de l'entreprise souhaitant progresser dans ce domaine.